



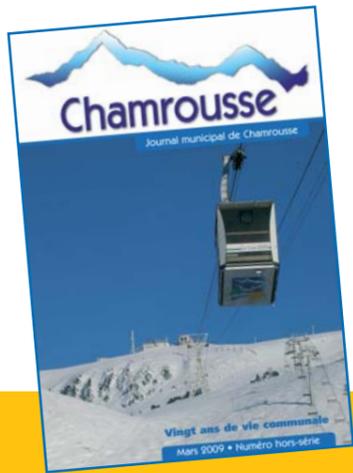
Chamrousse

Journal municipal de Chamrousse



Vingt ans de vie communale

Mars 2009 • Numéro hors-série



Vingt ans **déjà !**



Notre commune a vingt ans et nous fêtons aujourd'hui l'anniversaire de la plus jeune commune de France. En 1989, à partir de fondations héritées du syndicat mixte, il a fallu la construire, la consolider et guider son évolution tout en échafaudant son avenir.

Je tiens à remercier ses fondateurs. Ils ont permis à Chamrousse de vivre cette extraordinaire aventure d'autonomie communale. Les 20 années qui viennent de s'écouler prouvent, s'il en était besoin, qu'on ne peut que s'en féliciter. L'évolution de la station témoigne en effet de la capacité des Chamroussiens à assurer une gestion réactive et pérenne de leur territoire.

Je citerai les maires des communes concernées, et tout particulièrement Messieurs Bourrin et Despris, respectivement maires de Saint-Martin d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut, et leurs conseils municipaux qui, par leurs délibérations courageuses, ont acté la naissance de la commune de Chamrousse. Je nommerai également le Conseiller Général Maurice Savin, président du syndicat mixte. Il a, lui aussi, avec le département, largement contribué à cet aboutissement. Il faut rendre hommage à toutes celles et ceux qui se sont investis sans compter, depuis plus de quarante ans, avec l'objectif de faire de Chamrousse une « commune à part entière ». Il faut également associer tous les personnels d'hier et d'aujourd'hui, de l'ensemble des services, qui ont su assurer la transition d'un syndicat mixte en une commune. Ils ont contribué à faire vivre un héritage quelquefois compliqué et permirent la concrétisation de notre collectivité.

Vingt ans déjà ! Qui furent pour moi et pour tous ceux que je viens de citer vingt années d'intense activité et une aventure humaine exaltante. Au-delà du visible, il y eut tout le travail de fond, la partie immergée de l'iceberg. Il y eut des jours enthousiasmants, il y eut des déceptions, il y eut de belles et grandes réalisations, il y eut des colères et des combats, il y eut des victoires et des congratulations. Mais la passion qui m'anime fut, par quatre fois consécutives, récompensée par la confiance des Chamroussiens. Ces témoignages, de même que la fidélité de mes compagnons de route, me vont droit au cœur et m'encouragent à poursuivre mes objectifs pour Chamrousse.

Ce numéro spécial du journal municipal retrace les grandes étapes, les principales réalisations qui ont jalonné ces vingt années. Il évoque aussi les réflexions qui ont présidé à ces réalisations.

Vingt ans, c'est sans doute l'âge de la maturité, mais il reste encore tant de choses à faire et les projets ne manquent pas pour les vingt prochaines années ! ▶

**Le Maire,
Jacques Guillot**

SOMMAIRE

- 2 Editorial
- 4 Un peu d'histoire
- 6 Economie et tourisme
- 10 Urbanisme
- 14 Environnement
- 18 La vie locale
- 20 La vie associative et les événements
- 22 Et demain

Le Journal municipal de Chamrousse est édité par le service communication de la Mairie de Chamrousse
35, place des Trolles - 38410 Chamrousse
Directeur de la publication : Jacques Guillot
Rédactrice en chef : Véronique Thillet
Photos : Service communication, sauf désannonce.
Rédaction : Danielle Chanet - GRÖUPE C
Création : Alexandre Berger - GRÖUPE C
Réalisation : CHAPô Public
www.groupe-c.com
ISBN: 978-2-916813-04-2
Dépôt légal : mars 2009
3 000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé



Les 4 conseils municipaux qui se sont succédé depuis **la création de la commune**

1989

© Le Dauphiné Libéré du 25 mars 1989, Photo J.M. Lalente



R. Kuban, L. Humeau, E. Ansart, G. Genestier, F. Bessich, P. Arsac, E. Dubuisson, P. Ciula, G. Sgambato, JP. Dampne, A. Setti, F. Chopin, JC. Simian, J. Guillot, G. Labouret (élus en 1990 : P. Boucharlat, JJ Goulot et R. Richelme).

1995



P. Arco, D. Leyssieux, G. Sgambato, N. Quay, JJ. Goulot, M Amat, E. Ansart, F. Derderian, O. Faure, P. Arsac, J. Guillot, J. Pollicand, P. Ciula, R. Robert, F. Bessich.

2001



A. Parvi, F. Sgambato, P. Cordon, A. Gehin, JF. Masson, V. Thillet, JJ. Goulot, G. Doll, N. Quay, R. Robert, P. Arsac, J. Guillot, F. Bessich, T. Chardonnet, G. Economos.

2008



P. Cordon, V. Thillet, R. Combe, N. Pourtier, F. Bessich, T. Chardonnet, F. Pillot, C. Vanet, A. Gehin, M. Rousset, P. Arsac, J. Guillot, F. Raymond, S. Sgambato, JF. Masson.

Aux origines du nom

Le pluriel s'impose en effet quant aux origines du nom Chamrousse. Car les avis divergent. Pour certains*, le nom vient du radical pré celtique : "calm", "chalm", qui désigne un haut plateau dénudé et pierreux. Pour d'autres** l'explication tient dans les mots : "culmen rupham", qui apparaissent sur un acte de donation de la Chartreuse de Prémol daté de 1260 et dont la traduction exacte est "Chamerousse".

La Chartreuse de Prémol

Jusqu'au moyen âge, les pâturages étaient le territoire de chasse des nobles de la vallée qui en étaient propriétaires. Ce n'est qu'en 1234 qu'est édifié un monastère à 1100 mètres d'altitude sur le lieu-dit « Prémol » (Pré mouillé). La Chartreuse de Prémol abrita jusqu'à soixante religieuses et moines avant d'être fermée à la révolution.

Les thermes d'Uriage

La marquise de Gautheron, propriétaire du château d'Uriage crée le premier établissement thermal en 1820. Les nombreux touristes venus profiter des vertus des eaux thermales ne tardent pas à apprécier l'ascension jusqu'à Chamrousse. A cette époque, seuls quelques chalets destinés à abriter les bergers sont construits sur les grands pâturages. En 1850, l'héritier de la marquise, Louis de Saint-Férriol, fait ériger une croix de 12 mètres de haut au sommet de l'alpage du Recoin appelé depuis « la Croix de Chamrousse ».

Le Père Tasse

Avec l'engouement des nobles pour le thermalisme, les thermes d'Uriage accueillent toujours plus de monde. En 1863, le Père Tasse fait figure de précurseur en obtenant l'autorisation des communes de Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas, Brie-et-Angonne et Herbeys, propriétaires des alpages de Roche-Béranger, de construire un chalet auberge. Avec sa femme et ses deux fils, il y accueillera les promeneurs pendant vingt-deux étés. Refuge des maquisards, le chalet sera brûlé en 1944 et reconstruit après la guerre. Il abrite aujourd'hui le restaurant « le Malamut ».

Le ski est né à Chamrousse!

C'est en effet à Chamrousse, en 1888, qu'Henri Duhamel, alpiniste et créateur en 1875 du Club Alpin Français, essaya sur les pentes du Recoin une paire de skis découverte sur un stand scandinave de l'Exposition Universelle de Paris. Il faut attendre une quinzaine d'années avant que la pratique du ski ne se développe. Le Ski Club de Chamrousse est créé en 1929.



Entre 1876 et 1911

Entre 1876 et 1878, la Société des Touristes du Dauphiné construit les refuges de Belledonne, de la Fare et de la Selle. En 1887, le Club Alpin Français érige le chalet de la Pra. Celui du Recoin, premier refuge d'altitude destiné à la pratique du ski, est construit en 1911.



En route vers Chamrousse

En 1948, et après de nombreux aléas, la route qui mène à Roche-Béranger est achevée. Elle sera prolongée jusqu'au Recoin en 1950. La deuxième route reliant Chamrousse à Uriage est achevée en 1956.



Naissance d'une station de ski

En 1947, le Conseil général de l'Isère décide la création de deux stations, l'une au Recoin l'autre à Roche-Béranger, mais ne prévoit qu'une concession unique pour l'aménagement, l'équipement et l'exploitation des remontées. Sous l'égide des Ponts et Chaussées, la concession est accordée à la Société d'Aménagement de Chamrousse (SAC) pour une durée de trente ans.

Le téléphérique de La Croix, le plus moderne du monde, est réalisé en 1952. Une école de ski est créée. Les premiers magasins, immeubles et restaurants voient le jour.

A l'initiative de quelques instituteurs de la vallée, et grâce à l'appui du Conseil général, un centre montagnard de jeunesse est créé en 1960 dans la clairière de Bachat-Bouloud. Les premiers enfants venus des villes de Mantes-la-Jolie, Echirolles, Tarare, Villeurbanne, Lyon et Boulogne-Billancourt et des départements de l'Isère, du Loiret, de la Marne et du Bas-Rhin arrivent en 1965. La zone résidentielle de Roche-Béranger est réalisée en 1961 offrant ainsi à Chamrousse un deuxième pôle d'activités.

1968

Chamrousse accueille les épreuves alpines des Jeux Olympiques de Grenoble

Les athlètes de toutes les nations sont logés dans les villages d'enfant de Bachat-Bouloud.

Jean-Claude Killy entre dans la légende du ski en gagnant 3 médailles d'or. Guy Périllat, Marielle Goitschell, Isabelle Mir et Annie Famose participent également à la réussite de l'équipe de France en décrochant des médailles dans les différentes disciplines alpines.

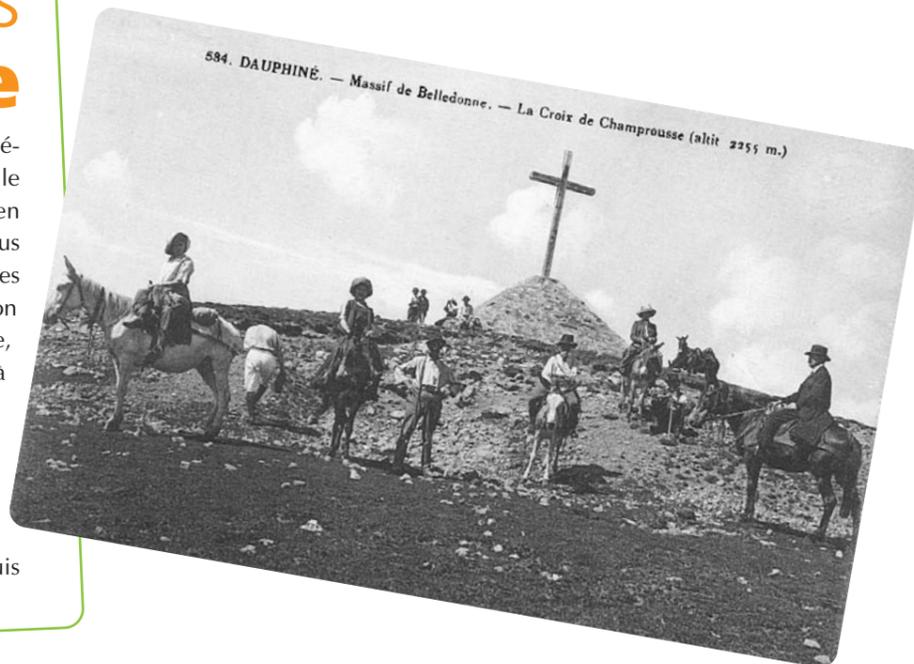
1989

Création de la commune de Chamrousse

La suite est racontée dans ce journal...

Sources : M. Cumin, ingénieur des ponts et chaussées

* M. Fourchy, ingénieur des eaux et forêts
** Mrs Pilot et Thorey dans « Les vingt-deux années du Père Tasse à Chamrousse ».



L'économie de notre commune repose sur son dynamisme touristique. C'est donc principalement sur cet axe qu'au cours des vingt dernières années, nous avons adapté une démarche construite et réfléchie, fondée sur les outils et les principes du développement économique des entreprises. Nos actions ont porté sur trois axes majeurs : l'amélioration de nos produits touristiques et leur mise en marché, la réalisation d'équipements structurants, la promotion et la communication.

Mais quelles qu'aient été les stratégies développées, nous avons toujours veillé à respecter l'équilibre entre un développement économique et touristique indispensable et l'amélioration de la qualité de vie des résidents permanents ou séjournant.



© www.images-et-reves.com

© Tjako Martinet

Valorisation du domaine skiable

La décision d'investir dans la neige de culture a été l'un des grands enjeux de ces vingt dernières années. C'est en 1993 que la municipalité choisit et décide, contre vents et marées, d'« investir pour l'avenir de Chamrousse » et d'équiper la station de canons à neige associés à une réserve d'eau de 45 000 m³, rompant ainsi avec une dépendance économique liée aux conditions d'enneigement. Cette « garantie neige » a démontré par la suite son rôle déterminant dans l'économie de la station. Mais un enneigement assuré ne suffit pas à générer l'afflux de skieurs. En partenariat avec la société de remontées mécaniques et grâce à la pugnacité des élus, de nombreux

travaux ont été engagés. On notera, entre autres l'aménagement de pistes, la modernisation de remontées mécaniques, la réfection des gares et des caisses, la mise en place d'un forfait électronique mains libres rechargeable sur Internet, la création du stade de slalom Florence Masnada, l'installation d'un snow-park et d'un kid-park...

Parallèlement, le domaine nordique a fait l'objet de nombreux aménagements : construction d'une salle d'accueil en 1991, élargissement des pistes, création et aménagement de cheminements piétons et de circuits raquettes, piste de luge, aménagement d'un parking pour les bus, desserte par navette... ▶

Gestion des remontées mécaniques Création d'une régie municipale

À plusieurs reprises par le passé, estimant que la délégation de service public accordée par le département à la SAC (Société d'Aménagement de Chamrousse) puis au Groupe Transmontagne, ne répondait plus à l'avenir de la station en termes de contraintes d'investissements, la municipalité avait manifesté son ambition de reprendre à son compte la gestion des remontées mécaniques. En 2007, les difficultés rencontrées par le groupe Transmontagne ont

engendré la liquidation judiciaire de la SAS Chamrousse Développement et ont contraint la commune à récupérer la gestion des remontées mécaniques le 17 octobre. La réactivité de la municipalité aboutit à la création, une semaine plus tard, d'une régie municipale autonome. Dès lors, les Chamroussiens maîtrisent l'outil majeur de leur économie. Les profits des remontées mécaniques sont intégralement réinvestis dans et pour la station. ▶



Répondre à la demande en termes d'accueil touristique

L'économie de la station repose entre autres sur la fidélisation d'une clientèle de proximité et la séduction d'une clientèle de séjour hiver/été française et étrangère. Attirer et fidéliser cette clientèle passe nécessairement par la capacité de la station à enrichir son offre d'hébergements « marchands » grâce à une politique de requalification de friches touristiques, mais aussi par la création de nouveaux programmes immobiliers. L'histoire du site du centre de jeunesse de Bachat-Bouloud symbolise et illustre la gestion des friches touristiques engagée par la commune

et leur requalification en lits marchands. En 2003, les onze collectivités membres du syndicat mixte de Bachat-Bouloud ayant pris la décision de cesser d'y accueillir des enfants, les élus chamroussiens décidèrent de se battre pour que ce site, composé de trente-deux bâtiments sur vingt hectares, retrouve une vie économique. Grâce à l'anticipation visionnaire des édiles qui avaient prévu lors de l'élaboration du POS (plan d'occupation des sols) en 1993, l'interdiction de « ventes à la découpe » sur ce secteur, les propriétaires du tènement avaient l'obligation

de vendre, en une seule fois, la globalité des terrains et bâtiments. En 2004, un an après la fermeture du site, des investisseurs confiants dans l'attractivité de la station, ont investi plus de 32 millions d'euros et restructuré le site en résidences de tourisme 3 étoiles. Les Domaines de l'Arselle offrent aujourd'hui 3 500 lits marchands et assurent à la commune des ressources fiscales pérennes et des clientèles nouvelles pour les acteurs économiques et les remontées mécaniques. ▶





Maîtriser le foncier

La politique de maîtrise du foncier a par ailleurs permis à la commune d'acquérir des terrains et des bâtiments afin d'en contrôler la destination lors de leur cession à des investisseurs et de tendre à favoriser également un équilibre économique harmonieux entre les pôles urbanisés de la station.

Des projets immobiliers ont ainsi pu voir le jour assurant à la clientèle de séjour des hébergements touristiques de qualité. Cette diversification de l'offre d'accueil et les plus valeurs réalisées ont contribué à sécuriser et conforter l'économie locale. ▶

La promotion et la communication

Parce qu'elle accompagne et participe à l'évolution de Chamrousse, la communication a toujours été au cœur de nos préoccupations. Ainsi, dès 1991, nous avons fait appel à des professionnels pour élaborer une stratégie de communication à long terme. Un nouveau concept, "La station à l'état pur", exprimait alors les valeurs d'authenticité et de naturel, la notion de ski, mais aussi celle d'une station quatre saisons chère au cœur des chamroussiens. Cette nouvelle image de la station, portée conjointement par la mairie et

par l'office de tourisme, fut ainsi le leitmotiv de Chamrousse, en France comme à l'étranger, et participa à la conquête de publics variés.

La communication s'est toujours adossée aux nombreux événements qui ont jalonné la vie de la commune grâce à l'implication des associations chamroussiennes (voir chapitre associations). Ces manifestations ont assuré à la station une couverture médiatique constante tant dans la presse écrite que sur les radios ou chaînes de télévision. En France, de multiples campagnes d'affichage, des

communications plus ciblées vers notre clientèle de proximité comme vers celle de séjour, ont permis à la station de tendre vers ses objectifs en termes de fréquentation. À l'étranger, et grâce à l'association Stations de Belledonne, notre présence sur les salons et l'envoi de mailings ont permis d'assurer la notoriété de la station et la pénétration de ses marchés. De nouvelles clientèles viennent désormais en nombre d'Europe de l'Est (Tchécoslovaquie, Pologne...) de Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne... ▶

L'office de tourisme

L'office de tourisme est depuis toujours l'artisan de la promotion et de l'animation de la station. Associatif et largement financé par la commune pendant de nombreuses années, l'office est devenu un EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial) en 1996. Conformément à la loi, le maire, président de l'EPIC, et le comité de direction avaient, dès l'année suivante, manifesté leur volonté d'insuffler un nouveau dynamisme à ce pôle d'accueil et d'information. La rénovation de la maison du tourisme fut l'un des

premiers signes manifestes de la volonté de moderniser l'identité de la station. Réalisé en 1999, ce bâtiment à l'architecture audacieuse, dota Chamrousse d'un formidable outil de travail réunissant l'accueil et l'information des touristes, l'école de ski et le club des sports, une agence bancaire et son distributeur de billets, la centrale de réservations et la direction administrative de l'office de tourisme. Cette réalisation a marqué le début d'une nouvelle image de la station par la construction de bâtiments à l'architecture actualisée et en harmonie avec l'existant. ▶



Etude de Positionnement

Comme pour la gestion d'une entreprise, et dans le cadre d'une réflexion de fond sur le devenir de la station, la municipalité a initié en 2001 une étude de positionnement. Il s'agissait alors d'évaluer avec objectivité les points forts et les points faibles de Chamrousse afin de lui permettre de mettre en avant ses atouts et de donner une direction cohérente à toutes les actions de développement, de communication et de promotion engagées sur son territoire. Sur la base

d'un sondage d'opinion effectué auprès de notre clientèle, ce document fondateur a permis d'élaborer un projet structurant qui répond aux attentes et motivations des touristes et de maîtriser l'image de notre station. L'expression « passer de la Coccinelle à la New Beetle » synthétise l'esprit de ce document qui concluait à la nécessité pour Chamrousse de changer son image. Cette étude se concrétisa par un programme global de réhabilitation de la station. ▶

Et aussi

Les contrats Etat Région ont permis à Chamrousse de collaborer avec les stations moyennes de la chaîne de Belledonne pour bénéficier de subventions qui ont contribué notamment à la création de la Centrale de réservations. Cet outil a stimulé la pénétration des marchés étrangers et la promotion de la station.

Ces contrats ont permis également la réalisation de nombreux aménagements pour les piétons et d'espaces ludiques en front de neige... ▶



L'urbanisme est un volet fondamental de la gestion de Chamrousse. Tous les outils dont dispose la commune - le POS, le PLU et l'UTN - traduisent notre vision de l'avenir de la station et autorisent la réalisation de leurs projets. Une vision qui tend vers l'équilibre entre développement économique et touristique, d'une part, et l'amélioration de la qualité de vie des résidents permanents et séjournant, d'autre part. Un équilibre qui est passé, durant vingt ans, par la réhabilitation des sites urbanisés vétustes, l'implantation de structures liées aux loisirs d'hiver et d'été et la préservation d'un espace naturel sensible.



Le POS, un outil fondateur

Le POS (plan d'occupation des sols) fut le premier document fondateur pour la commune. Au terme de deux années de travail intensif et de concertations avec les Chamroussiens, le POS approuvé en mars 1993 planifiait en effet les projets de Chamrousse pour l'avenir. Tenant compte de l'existant et d'un état des lieux sur les attentes des touristes, le zonage défini dans ce document traduisait les grandes orientations urbanistiques (constructions individuelles, habitat collectif, lieux touristiques, domaine skiable, espaces protégés...) et le développement des équipements publics (dessertes, réseaux d'eaux potables et eaux usées...).

Le règlement particulier de la zone privée des villages de Bachat-Bouloud défini à cette époque par les élus,

permettra 11 ans plus tard, la rénovation complète du site en résidences de tourisme. Cette volonté a également présidé au programme de réhabilitation du Recoin et en particulier de la zone allant de l'office de tourisme à l'ancienne école.

L'aménagement de la station, prévu par le POS, envisageait également l'amélioration de la coexistence piétons-voitures avec notamment la réalisation de liaisons piétonnes et le réaménagement des parkings de Roche-Béranger et du Recoin.

Enfin un compromis entre préservation de l'environnement et développement de la station fut trouvé au travers d'un plan d'aménagement du domaine skiable et un zonage destiné à préserver les zones naturelles. ▶

Garder son identité

Un cahier des prescriptions architecturales destiné à harmoniser le style de l'habitat fut établi concomitamment au POS. Il impose dès lors les directives en matière de construction et de réhabilitation qui ont permis à Chamrousse de garder sa physiologie de station de montagne tout en renouvelant son style. Avec son toit à profil courbe, l'office de tourisme réalisé en 1999 fut le fer de lance d'un renouveau architectural en harmonie avec l'architecture du passé. ▶



L'UTN, une vision à long terme de la station

Elaboré dans le cadre de la loi Montagne qui fait obligation aux stations de montagne de déposer un dossier d'unité touristique nouvelle (UTN) avant tout projet structurant d'aménagement, de réhabilitation ou de construction, l'UTN de Chamrousse a reçu l'avis favorable du préfet de Région en 1997. Ce document avait pour vocation de démontrer la faisabilité financière et la cohérence environnementale du projet global de rénovation touristique prévu par les édiles. Ce dossier d'anticipation traçait et conditionnait l'avenir de Chamrousse dans les domaines de l'économie, de l'urbanisme, de la vie locale et prévoyait notamment les grands travaux d'aménagement du domaine skiable, de gestion des friches touris-

tiques, d'infrastructures et d'équipements. Fondée sur la volonté de « reconstruire la station sur la station » sans consommer d'espaces nouveaux et s'appuyant sur l'étude Minos commanditée par la commune afin de connaître avec précision les comportements et attentes des clients, l'élaboration du dossier UTN a demandé trois années de réflexion auxquelles les Chamroussiens ont toujours été associés. A noter que les autorisations d'urbanisme définies dans le cadre de ces divers dossiers n'ont fait l'objet d'aucun recours, ce qui démontre l'attachement des élus dans ces diverses procédures à constituer des dossiers cohérents en pleine concertation avec la population. ▶





Urbanisme et gestion foncière

Déjà prévue au POS, la création de réserves foncières a permis à la commune de maîtriser l'affectation de terrains stratégiquement situés et d'éviter l'étalement de l'habitat au détriment de l'espace naturel.

Cette dynamique a permis d'inspirer confiance aux investisseurs qui ont ainsi pu construire des lits dits « banalisés » sous forme de résidences de tourisme et apporter une large offre de séjours sur la station.

Ainsi plusieurs programmes immobiliers de lits marchands, classés résidences de tourisme, ont été réalisés ces 4 dernières années.

- Les Domaines de l'Arselle > 512 logements
 - L'Ecrin des Neiges > 139 logements
 - La Grive > 47 logements
 - Les Balcons du Recoin > 42 logements (la 2^e tranche prévoit 86 logements)
- Soit un total à terme de près de 4 000 lits supplémentaires.

Ces requalifications financées par des investisseurs privés ont engendré des ressources pérennes liées à la fiscalité et donnent aujourd'hui à la station la capacité d'accueil d'une clientèle internationale de séjour.

Espaces de vie et d'animation

Afin de répondre à la demande largement exprimée par les touristes, des espaces pour débutants et des zones ludiques étaient prévus et ont été réalisés à Roche-Béranger, sur l'emplacement de l'ancienne piscine, et au Recoin, sur le front neige.

Les parkings et la circulation des piétons

Inscrit au schéma de cadrage de l'UTN, l'aménagement et l'organisation des parkings à Roche-Béranger et au Recoin étaient complétés par la réalisation de cheminements propres à sécuriser et favoriser la circulation des piétons. ▶

Le PLU

(plan local d'urbanisme)

Document d'urbanisme et de planification, le PLU a remplacé le POS en 2004. En totale compatibilité avec le schéma de cohérence territoriale, le PLU intègre les grands projets et orientations de la commune et comporte un volet environnemental consigné dans le PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Ce dernier prévoit la restructuration des espaces publics et l'amélioration de la fonctionnalité de la station avec notamment :

- une nouvelle signalétique aux entrées du Recoin et Roche-Béranger ;

- la "piétonisation" et la requalification des espaces publics avec une interpénétration du front de neige ;
- une meilleure gestion des flux avec la mise en œuvre d'un plan de circulation ;
- des liaisons piétons, skieurs et navettes interpoles ;
- des toilettes publiques ;
- l'implantation d'équipements de loisirs.

Du côté du domaine skiable, le PADD prévoit également une restructuration du domaine en liaison avec l'urbanisation et la création de lits marchands.

Le projet prévoit la redensification du centre Recoin, la mutation de Bachat-Bouloud, la rénovation des logements saisonniers, et l'ouverture à l'urbanisation du secteur des chalets au Recoin.

La reconstruction de Chamrousse et la disparition des friches touristiques ont constitué le fil rouge immanent à tous les documents d'urbanisme élaborés en vingt ans. Le maintien de ces objectifs a contribué à la consolidation d'une économie durable s'appuyant entre autres sur la réalisation de lits touristiques banalisés de qualité et sur la stabilité et la qualité de la vie locale des Chamroussiens. ▶



L'environnement exceptionnel de Chamrousse est sans nul doute un atout primordial et sa protection a toujours été au cœur des décisions prises par la commune. Que ce soit la préservation des espaces naturels à travers les documents d'urbanisme et les mesures de protection ou de multiples initiatives comme la végétalisation des pistes ou la gestion de l'eau et de l'assainissement, l'engagement pour l'environnement des élus chamroussiens s'est traduit par des actions concrètes sur le milieu naturel et urbain.

Concilier environnement et développement

Avec un patrimoine environnemental exceptionnel, la commune a été, au fil des années, l'objet de divers classements ayant pour vocation l'inventaire d'espèces protégées, et la protection de certains secteurs du territoire communal.

On peut citer notamment :

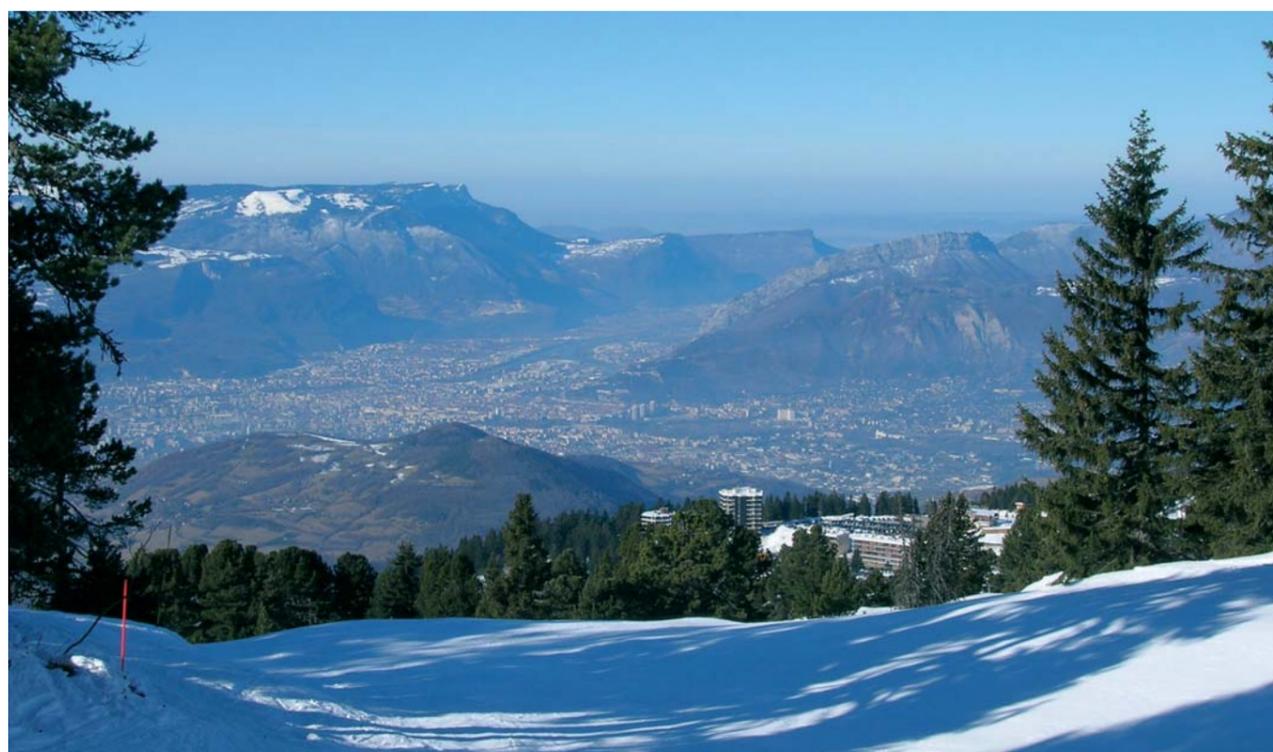
- un classement au titre de Natura 2000 ;
- un arrêté de biotope sur une partie de la tourbière de l'Arselle ;
- un classement de site « les balcons

de Chamrousse » dont la zone s'étend de l'Arselle au sommet des Vans ;

- et enfin, un inventaire des ZNIEFF (zone naturelle d'intérêts écologique faunistique et floristique) dont l'objectif est d'identifier, localiser et décrire les sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et l'habitat.

La préservation de l'environnement et le développement des équipements sportifs nécessaires à l'économie de notre station ont ainsi été intimement liés tout au long des années écoulées.

Les différents documents d'urbanisme (POS, UTN, PLU) élaborés en vingt ans traduisent les équilibres entre zones naturelles, zones urbaines et zones de ski, proposés par les élus et validés par les Chamroussiens. Ainsi, l'inscription au réseau ENS (espaces naturels sensibles) de la tourbière de l'Arselle, votée en 2005 par le conseil municipal, illustre la volonté des élus de préserver et de valoriser l'environnement exceptionnel de Chamrousse en assurant un compromis avec le développement touristique. ▶



L'eau, l'assainissement et les réseaux

Une gestion économe de l'eau potable a conduit la municipalité à moderniser son réseau de canalisations et ainsi à réduire le taux de fuites (taux de rendement 92 % - sur 100 litres d'eau pris sur le milieu naturel, 92 arrivent au robinet) afin de limiter les prélèvements sur le milieu naturel. Le raccordement des eaux usées de Chamrousse à la station Aquapole au Fontanil via le SIADI (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Drac-Isère) fut l'une des grandes réalisations de la commune dans ce domaine. Achevé en 1999, ce raccordement a permis la suppression des trois stations d'épuration chamroussiennes (l'Arselle, Roche-Béranger et le Recoin) qui assuraient jusque-là « l'épuration »

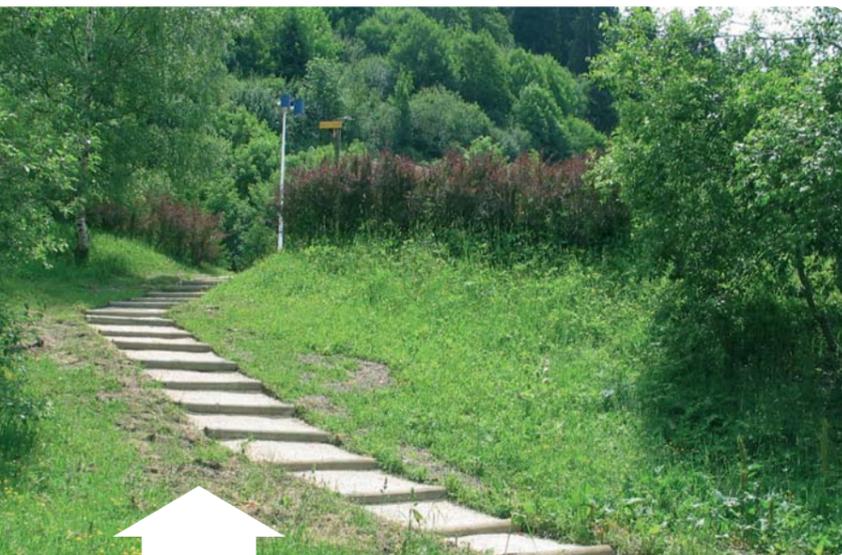
des eaux usées de la station.

Simultanément, un partenariat avec EDF a permis d'enfouir une ligne de 20 000 volts entre Vizille et Chamrousse. Ce projet intercommunal (concernant les communes de Chamrousse, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas et Vizille) fut une référence en matière de protection de l'environnement. Poursuivant le même objectif d'embellissement de la station, des kilomètres de canalisations d'assainissement et d'eaux pluviales et potables ont été rénovés ou créés (pour un montant de plus de 4 000 000 €). Parallèlement, des réseaux électriques ou téléphoniques ont été régulièrement enfouis au cours des vingt dernières années. ▶

Une charte de développement durable

En 2007, la commune entérine son engagement pour l'environnement en signant la Charte nationale de l'ANMSM (association nationale des maires de stations - Ski France) en faveur du développement durable. Cette charte prévoit huit plans d'actions :

- promouvoir un aménagement durable des territoires (politique d'urbanisme, espaces naturels) ;
- développer une politique durable de l'habitat respectueuse du patrimoine architectural ;
- préserver les paysages et les espaces naturels (préservation de la faune et de la flore) ;
- promouvoir une gestion équilibrée des ressources : eau, énergie (optimisation de la ressource en eau, réduction de la consommation énergétique, gestion des déchets) ;
- favoriser des modes de déplacements performants et respectueux de l'environnement ;
- développer les activités touristiques en veillant à leur bonne intégration dans les paysages et à leur gestion respectueuse de l'environnement (optimisation du parc des remontées mécaniques, intégration des pistes et sentiers dans l'environnement) ;
- sensibiliser les différents usagers de la station pour les encourager à des comportements écocitoyens (transport collectif, énergie propre, tri sélectif, économies d'eau) ;
- mettre en œuvre un système transparent d'application de la charte et du contrôle de son respect (comité local de suivi, mise en œuvre et suivi des plans d'actions). ▶



Cheminements piétons en site propre et navettes

Parce qu'à Chamrousse la population piétonne est aussi importante que la population de skieurs, l'aménagement de cheminements sécurisés à l'écart des véhicules et des liaisons transversales par escaliers ont été inscrits au projet d'UTN et sont partiellement

réalisées. Quant aux liaisons entre les différents pôles de la station, un service gratuit de navettes a été organisé afin de réduire les déplacements en véhicules individuels et améliorer le bilan carbone. ▶



Gestion des déchets et tri sélectif



L'installation, dès 1992, de conteneurs à verre et l'opération Chamrousse propre destinée à nettoyer la station chaque année avec la participation des élus, propriétaires, adhérents des associations locales et autres bénévoles, et le soutien logistique des services municipaux, préfiguraient déjà l'intérêt de la commune pour la préservation de son environnement. La mise en place du tri sélectif en 2005, avec l'installation sur deux ans de 71 moloks (conteneurs semi-enterrés), pour un coût de 220 000 € et la construction de la nouvelle déchetterie, fut la suite logique et la concrétisation de cet état d'esprit. Dans le cadre du développement durable et afin d'assurer une meilleure gestion des déchets, la commune a également organisé le ramassage des huiles usagées des friteuses dans les restaurants pour en assurer le traitement en filière agréée, ainsi que la collecte des batteries, piles, huiles de vidange... ▶

Campagne de plantation et végétalisation des pistes

Initiée en 1991 dans le cadre du projet « Alp-Action, un toit vert pour l'Europe », soutenu par la fondation Bellerive de l'Aga-Khan, avec la plantation de 1 000 pins cembro en bordure de la piste des Gaboureux, la politique de reboisement du domaine skiable s'est poursuivie pendant vingt ans avec la plantation d'un millier d'arbres d'essences variées et la création d'un arboretum au Recoin en lieu et place d'une ex-décharge.

De même, en partenariat avec la société de remontées mécaniques, les pistes ont été végétalisées régulièrement avec des techniques utilisant des semences locales. ▶



La tradition pastorale

L'histoire de notre commune a toujours été liée au pastoralisme. Si désormais les troupeaux sont acheminés jusqu'au Pinet-d'Uriage par camion, la transhumance se termine toujours à pied jusqu'à Chamrousse. Outre un attrait touristique certain, le maintien de cette tradition permet de conserver la qualité des paysages et d'entretenir naturellement les pentes herbeuses du domaine skiable. Dans le cadre

des mesures prises par le département de l'Isère et la région Rhône-Alpes en faveur du pastoralisme, la famille Villard, bergers de père en fils à Chamrousse, a créé le groupement pastoral des Gaboureux qui rassemble quatre éleveurs cosignataires d'une convention passée avec la commune de Chamrousse. Les subventions qui leur sont attribuées permettent de développer et de valoriser l'activité pastorale. ▶

La vie locale s'est étoffée au cours des années avec comme fil conducteur l'amélioration de la qualité de vie des chamroussiens. Une attention toute particulière a été apportée à la jeunesse.

L'avenir de notre station dépend en effet de notre capacité à offrir aux familles et aux jeunes les structures, équipements et animations qui facilitent et enrichissent leur quotidien et confirment leur choix de vivre à Chamrousse.

L'action sociale



L'école et les transports scolaires

L'école Arsène-Tasse a bénéficié d'une réhabilitation en 2002 et 2003, offrant aux cinquante élèves scolarisés un bâtiment entièrement rénové et la création d'une salle d'informatique et d'une bibliothèque. En matière de transport scolaire, outre le transport gratuit proposé par la commune aux enfants du primaire, les élus ont obtenu du conseil général la mise en place d'une liaison matin et soir entre Chamrousse et le collège de secteur de Vizille et d'une correspondance à Uriage pour les enfants scolarisés dans le privé à Gières. Ce service apporte un réel confort aux familles dont les enfants sont scolarisés dans la vallée et participe à leur sédentarisation à Chamrousse. ▶

Accueil périscolaire

Afin de répondre aux attentes des parents, la commune a mis en place un accueil périscolaire pour les enfants des classes élémentaires et maternelles le matin et en fin d'après-midi. De plus, depuis trois ans, la commune prend en charge les frais de déplacement d'une orthophoniste. Un service qui permet aux enfants concernés de bénéficier de ces soins sans que leurs parents ne soient obligés de se déplacer dans la vallée. ▶

Un restaurant scolaire trois étoiles !

Contrairement à la majorité des communes qui font appel à un prestataire extérieur, la municipalité a fait le choix depuis longtemps de créer un poste de cuisinier à l'année pour son restaurant scolaire. Les enfants dégustent ainsi une cuisine de terroir et bénéficient de repas équilibrés composés d'environ 80 % d'aliments d'origine biologique. ▶

Les Marmots

Fondée en 1986, l'association Les Marmots a géré jusqu'en 1997 la structure qui regroupe la crèche halte-garderie (30 enfants) et le centre de loisirs (50 enfants). Répondant aux souhaits des membres de l'association, la structure est devenue municipale en 1997. Fait rare pour une commune de cinq cents habitants, la crèche est ouverte à l'année et l'équipe de six personnes qui en assure le fonctionnement peut passer à vingt personnes pour la saison hivernale. L'implication financière de la commune (environ 100 000 € par an) témoigne de l'attachement des élus à ce service de qualité très largement apprécié par les parents, Chamroussiens ou touristes. ▶

Création d'un service municipal de la jeunesse

Durant de nombreuses années et avec le soutien de la mairie, les activités de la cinquantaine de jeunes scolarisés sur la commune étaient gérées par une association chamroussienne. Afin d'assurer la pérennité de ces initiatives, l'organisation et l'encadrement de ces activités sont désormais pris en charge par la collectivité. La mise en place du service jeunesse au sein du CCAS (comité communal d'action sociale), en 2008, a également conduit à la création d'un poste d'animateur jeunesse à temps plein. Les enfants du primaire ont ainsi la possibilité, dans le temps périscolaire, de pratiquer de multiples disciplines sportives (judo, ski, hockey, équitation, danse, découverte sportive). Pendant les vacances, des stages sont également proposés. Des activités ludiques sont organisées pour les plus grands afin de renforcer les liens entre les adolescents qui se retrouvent pour la plupart le week-end. Ils peuvent ainsi participer à des sorties kart, bowling... Un accueil a par ailleurs été mis en place pour les jeunes de la commune et les CM2 dans la salle du gymnase de l'Arlésienne le samedi après-midi sous la tutelle de l'animatrice jeunesse. De plus, depuis 5 ans, des camps d'été sont organisés en collaboration avec d'autres communes dans le cadre du contrat Temps libre signé avec la CAF. Le succès de ces animations conforte les élus dans leur volonté de poursuivre leurs efforts en direction des jeunes. ▶

Sport et culture

Du sport pour tous

Si le domaine skiable constitue l'un des plus grand et des plus merveilleux terrains de jeu qui soit, il n'est pas interdit de pratiquer d'autres sports à Chamrousse ! La commune dispose à cet effet de plusieurs équipements. Du gymnase de l'Arlésienne (doté d'une salle d'agrès, d'un mur d'escalade et d'une salle multisports), en passant par l'Agorespace (aire de loisirs multisports), ou les terrains de tennis transformés en patinoire en hiver ou encore le skatepark, les sportifs n'ont que l'embaras du choix. De plus, deux via-ferratas ont été équipées au sommet de la croix de Chamrousse pour répondre à l'engouement des amateurs de sport de montagne. Plus ludiques, mais tout aussi indispensables, des jeux d'enfants ont été installés au Recoin et à Roche-Béranger. ▶



Et de la culture toujours

La commune a fait le choix d'ouvrir la bibliothèque municipale à l'année et de créer un poste permanent d'adjoint territorial du patrimoine. Outre la gestion du fond documentaire, des animations culturelles sont organisées très régulièrement à l'école et au centre de loisirs. Expositions, séances de dédicaces, conférences, lecture de contes, soirées théâtre... participent ainsi à l'animation de la vie locale pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Les élus ont par ailleurs l'ambition d'élargir le champ des animations culturelles à destinations des jeunes, soit au travers d'initiatives locales, soit dans le cadre de l'intercommunalité. ▶

L'avenir du cinéma

Le prestataire en charge de l'exploitation commerciale du cinéma ayant souhaité arrêter son activité, la mairie a décidé en 2009 de créer une régie municipale pour en assurer le fonctionnement. Convaincue de l'intérêt culturel de ce service, l'équipe municipale avait déjà fait le choix en 2007, de rénover entièrement la salle (meubler, chauffage, écran, appareil de projection, billetterie, son...). L'investissement était alors de 280 000 €. Afin de continuer à proposer cette animation indispensable à la station, la commune a recruté un projectionniste. La salle, ouverte en hiver et en juillet et août, propose deux séances par jour. Au-delà d'une programmation digne des grandes salles, la mairie souhaite élargir le choix vers des séances de type Art et Essai ou des documentaires thématiques et ouvrir la salle à des associations ou aux jeunes de la commune pour des projections privées. ▶

La police municipale

La police municipale de Chamrousse, est dotée aujourd'hui de deux postes permanents et d'un poste supplémentaire en saison. Elle travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie. Outre ses missions classiques de prévention et, le cas échéant, de répression, ce service assure, en période hivernale notamment, de nombreuses missions d'accueil des touristes, d'accompagnement et d'assistance. La disponibilité de ses agents fait merveille et participe à la sérénité de la station. ▶



LA VIE ASSOCIATIVE ET LES ÉVÉNEMENTS

La richesse de notre tissu associatif atteste du dynamisme et du dévouement des nombreux bénévoles qui l'animent. La dimension et la diversité des événements organisés par les associations contribuent largement au rayonnement médiatique de la station. Quant à la vie locale, l'implication des acteurs du monde associatif participe amplement à la qualité de vie des Chamroussiens. Consciente du rôle déterminant des associations dans l'animation, la promotion et la communication de la commune, la mairie a toujours été présente à leurs côtés et les soutient sur les plans logistique et financier.

Au regard du nombre d'habitants, les vingt et une associations présentes sur la commune font figure de record. Nombre d'entre elles, en organisant des animations et événements, participent largement tout au long de l'année à la promotion de la station en partenariat avec l'office de tourisme. Outre des aides de fonctionnement, la commune alloue des budgets complémentaires aux associations organisatrices d'événements. Un montant global de 129 000 € de subventions est attribué chaque année aux associations chamroussiennes. ▶



Des associations et des événements

Les associations de hockey, de freestyle, de ski alpin, de snowboard, de télémark et de ski nordique organisent chaque hiver, de nombreuses compétitions et animations sportives de niveau régional, national et même international (Coupe du monde de surf, coupe de France de ski acrobatique, Championnat du monde de télémark, finale nationale du Nordic Skier Cross, mais aussi, les

« Lampionnettes », le « Circuit des Ravioles »...). L'été, la relève est assurée par les associations de parapente, VTT, Chamrousse cyclo sport, Pass'Partout, ACRVM, ADHEC qui animent les journées et soirées de la station... Toutes ces manifestations concourent à la renommée de Chamrousse et nos sportifs véhiculent en France et à l'étranger l'image d'une station dynamique. ▶

Les champions à l'honneur

De tout temps, les sections sportives de Chamrousse ont révélé et formé des sportifs de haut niveau. Depuis 1996, le conseil municipal, soutient financièrement les sportifs confirmés et les jeunes espoirs qui s'entraînent au sein des sections sportives. Florence Masnada et Pierrick Bourgeat, ont été les ambassadeurs de Chamrousse à travers le monde. Guilbaut Colas, l'un des meilleurs freestylers au monde actuellement,

a pris goût à la compétition au club des sports de Chamrousse. Il revient aujourd'hui à Marion Josserand en ski cross, Diane Thermo-Liaudy en snowboard, Coralie Frasse-Sombet en ski alpin, Robin Pasteur en ski nordique, et à tous les jeunes espoirs qui évoluent dans nos associations sportives, de porter haut les couleurs de Chamrousse. ▶

Des manifestations phares

La très renommée course de côte automobile organisée par l'Association chamroussienne des rendez-vous mécaniques (ACRVM) attire chaque été un plateau de coureurs de renommée ainsi qu'une foule de spectateurs passionnés et enthousiastes. Des centaines de bénévoles œuvrent chaque année pour le succès de cet événement qui suscite toujours le plus vif intérêt de la part des médias.



Et aussi...

La liste est longue des événements qui ont marqué la commune de Chamrousse et les exemples non exhaustifs qui suivent n'ont d'autre but que de se souvenir...

- la course de chiens de traîneaux ;
- l'open de parapente ;
- les 4 h de VTT et le Rallye des Alpes en VTT ;
- le Festival du film d'humour créé à Chamrousse, qui fut jusqu'en 1994 le troisième festival français du cinéma après Cannes et Deauville ;
- Tous en piste contre le sida ;
- la semaine internationale du modélisme ;
- Les Candelas (concours international de feux d'artifice) ;
- Grand Prix de Chamrousse de vol libre...
- étape contre la montre du Tour de France en 2001 ▶

L'environnement

L'ADHEC (Association de défense des habitants et de l'environnement de Chamrousse) promeut toute action de protection de l'environnement et organise des expositions et des sorties sur la faune et la flore.

L'ACCA (Association communale de chasse agréée) gère quant à elle la pérennité des espèces et contribue à leur expansion, prouvant par là même que chasse et respect de l'environnement sont complémentaires. ▶

Autour des plus jeunes

Héritage du syndicat mixte, la crèche halte-garderie était administrée par l'association "les Marmots" fondée en 1986. L'association loisirs culture Chamrousse a quant à elle, longtemps géré la prise en charge des loisirs des enfants et adolescents. Afin d'assurer la pérennité de ces services essentiels pour la vie locale, et à la demande des associations concernées, la mairie a municipalisé les Marmots en juillet 1997 et un service jeunesse a été créé fin 2008 en remplacement de l'ALC. ▶



Le concours de bûcherons organisé par l'association Pass'Partout est également l'une des manifestations les plus prisées des Chamroussiens et des Grenoblois qui viennent en nombre assister à ce moment éminemment festif. ▶



Ce hors-série du nouveau journal municipal de Chamrousse retrace, dans les grandes lignes et dans tous les secteurs, les nombreuses réalisations qui ont émaillé les vingt dernières années.

Quelles sont, pour l'avenir, les perspectives de travail et d'action ?

Jacques Guillot : la priorité de nos actions concerne la pérennité de Chamrousse. Cette ambition passe par un soutien permanent à l'économie et au tourisme par le biais de la réhabilitation de l'immobilier touristique et la requalification des remontées mécaniques. Il s'agit pour ces dernières de remplacer les appareils vieillissants pour en réduire le nombre et améliorer leur confort tout en préservant l'environnement. La pérennité passe également par la "garantie neige", sa production sera confortée avec le projet du lac de la Grenouillère, qui permettra de doubler le stock d'eau disponible mais aussi par l'aménagement et l'optimisation des domaines skiabiles, alpin et nordique, afin de s'adapter à la demande des clients. De même, nous continuerons à diversifier notre offre touristique en développant des activités hiver-été complémentaires - VTT, luge, raquettes, itinéraires de découverte de la flore et de la faune, activités culturelles, remise en forme, etc. - et à réaliser les équipements nécessaires à ces activités.

L'amélioration de l'accueil est bien sûr toujours à l'ordre du jour avec le volet promotionnel dont l'impact est déterminant en termes de fréquentation. Un nouveau site Internet viendra d'ailleurs compléter les actions de communication et de promotion de l'office de tourisme. Enfin notre avenir dépendra aussi de notre capacité à développer notre clientèle de séjour par une offre attractive et à fidéliser notre clientèle de proximité.

Nous l'avons constaté au fil des pages précédentes, l'urbanisme est étroitement lié au développement de la commune. Dans ce domaine, quels sont les projets ?

J.-G. : L'urbanisme est en effet lié à l'économie mais aussi à l'environnement. C'est d'ailleurs pour intégrer les énergies renouvelables que nous allons faire évoluer notre règlement architectural dans le respect de l'esprit bâti existant. Cette décision s'inscrit en droite ligne de nos actions en faveur du développement durable et de la charte nationale Ski France que nous avons signée en 2007. La valorisation de notre patrimoine naturel et de notre cadre de vie passe également par davantage de zones piétonnes et de cheminements et par une incitation à des modes de déplacements respectueux de l'environnement.

La vie locale est un sujet prégnant pour la commune. Avez-vous dans ce domaine également des projets pour l'avenir ?

J.-G. : Le « bien vivre » des Chamroussiens et l'animation de la vie locale font en effet partie des préoccupations de mon équipe et de moi-même. Nous réfléchissons à la réalisation d'une structure multi-activités qui proposerait à la fois la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Concernant les jeunes, nous avons créé le service jeunesse, il faut désormais le faire vivre et l'intégrer dans les structures intercommunales de la communauté de communes du Grésivaudan en défendant nos intérêts et nos valeurs. D'autre part, nous souhaitons améliorer l'accueil des saisonniers en créant une structure (type maison des saisonniers) qui serait un lieu de rencontre et d'informations à disposition des employeurs et des personnels saisonniers. Dans le même état d'esprit, un projet de logements saisonniers est en cours, en partenariat avec des investisseurs privés et les acteurs économiques de la station.

La vie associative est dense et participe largement à la promotion de Chamrousse. Quels sont vos projets ?

J.-G. : Nous continuerons à soutenir la dynamique de nos associations, animatrices de vie locale, et à nous appuyer sur leur travail pour soutenir l'événementiel qui constitue un formidable outil de promotion pour la station. ▶



20 ^{ème} **anniversaire**
de la création de la commune

Mairie
Chamrousse
Isère-France 1700

Samedi 14 mars 2009

1 9 8 9

2009